

DIRECTIVES À L'USAGE DES DOCTORANT.E.S
Département d'histoire de l'art Université de Montréal

LE CHEMINEMENT TYPE (inscription à l'automne, temps plein)

Première année			Deuxième année		
1 ^e trimestre ¹	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre ²	4 ^e trimestre	5 ^e trimestre	6 ^e trimestre
HAR 7000 Séminaire intégrateur		HAR 7200 Atelier de recherche		Examen de synthèse (H ou E) HAR 7015	
1 ^e Séminaire optionnel	2 ^e Séminaire optionnel ou au choix	Activités de recherche	Activités de recherche		

¹ Remise du plan global d'études (avant la fin du premier trimestre)

² Enregistrement du sujet de recherche (3^e trimestre)

Troisième année			Quatrième année		
7 ^e trimestre	8 ^e trimestre	9 ^e trimestre	10 ^e trimestre	11 ^e trimestre	12 ^e trimestre
HAR 7007 ³ Forum doctoral			Rédaction		Dépôt
Rédaction					

³ L'étudiant.e peut choisir de participer au forum au 6^e ou au 7^e trimestre

HAR 7200 PROJET DE RECHERCHE (6CR.)

À la fin de sa première année de scolarité, l'étudiant.e doit effectuer l'enregistrement officiel de son sujet de recherche qui lui vaut 6 crédits au relevé de notes.

Même si le formulaire en tant que tel demande un résumé assez sommaire du projet (environ une vingtaine de lignes), on comprend qu'il s'agit d'un texte dont tous les énoncés ont été judicieusement choisis et approuvés. L'enregistrement du sujet de recherche est le couronnement d'un travail de tutorat qui a permis à la directrice ou au directeur de recherche et à l'étudiant.e de bien s'entendre sur l'orientation du projet dans son ensemble; la directrice ou le directeur est d'ailleurs appelé.e à donner un avis sur le formulaire d'enregistrement.

Cet atelier a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse interne du projet de recherche détaillé (examen général de doctorat).

EXAMEN GÉNÉRAL DE DOCTORAT (EXAMEN DE SYNTHÈSE)

Aspects réglementaires : extrait du règlement pédagogique de la FESP

A) Éléments constitutifs

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi-temps doit, à moins que l'examen ait été ajourné, avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée présentée par l'étudiant avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre.

B) Date de l'examen général de synthèse

L'examen général de synthèse se tient aux dates fixées par le directeur de recherche.

C) Composition du jury de l'examen général de synthèse

Cet examen a lieu devant jury normalement constitué de trois membres, dont un président, nommés par le directeur de recherche.

D) Examen général de synthèse

Par l'examen général de synthèse, l'étudiant doit faire preuve d'une bonne connaissance de son champ d'études et d'une connaissance approfondie de la matière dans laquelle il se spécialise.

E) Résultat de l'examen général de synthèse ou ajournement

Le jury peut, à la majorité des voix, déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué à l'ensemble de l'examen, ou encore ajourner une seule fois cet examen; en ce cas, le délai accordé par le jury à l'étudiant ne peut dépasser six mois. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

Cependant, à l'unanimité des voix, le jury peut déclarer que le candidat a échoué à l'examen après avoir subi, soit la partie écrite, soit la partie orale.

Examen de synthèse au doctorat en histoire de l'art

L'examen de synthèse vise à vérifier et à valider la préparation de la candidate ou du candidat à la rédaction de sa thèse de doctorat. Il permet d'évaluer la maîtrise des enjeux théoriques et méthodologiques qu'implique la thèse, de même que la connaissance du champ élargi de recherche.

L'examen de synthèse a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont la directrice ou le directeur de recherche de la candidate ou du candidat et deux autres professeur.e.s spécialisé.e.s dans l'un ou l'autre des champs spécifiques qu'aborde la thèse. Il est habituellement réalisé durant la deuxième année de la thèse.

A) Le moment conseillé

Le programme de doctorat conjoint suggère que l'examen de synthèse se tienne avant la fin du 5^e trimestre (avant la fin du 6^e trimestre est aussi acceptable).

B) La constitution du jury

Dans le programme conjoint de doctorat, le jury comprend un.e membre d'une autre université partenaire.

C) Le contenu de l'examen de synthèse

Nous avons convenu d'une base commune qui inclut, comme le veut notre règlement pédagogique, une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'écrit :

Un document substantiel (40 à 50 pages) devrait contenir les éléments suivants pour permettre au jury d'évaluer la compétence du candidat et de donner le feu vert à la rédaction de la thèse :

- description du sujet;
- présentation des objectifs et de la pertinence de la recherche;
- description et justification du corpus;
- exposé de la méthode et des fondements théoriques;
- plan général de la thèse;
- bibliographie commentée (au moins 25 titres);
- bibliographie exhaustive;

Il ne s'agit pas de catégories rigides à développer de manière mécanique. Mais ce sont les composantes classiques d'une thèse.

L'oral :

L'étudiant.e est soumis.e à une séance d'examen où il ou elle présente son sujet; comme en soutenance, il ou elle reçoit les commentaires du jury et répond aux questions qui lui sont posées. Certaines de ces questions peuvent avoir été préalablement acheminées à la candidate ou au candidat.

HAR 7007 FORUM DOCTORAL (3 CR.)

Le forum doctoral a lieu chaque année, en général aux sessions d'automne et d'hiver. Afin de promouvoir l'éclosion d'une communauté intellectuelle au sein du programme, le forum rassemble professeur.e.s et doctorant.e.s. Chaque étudiant.e fera une présentation au forum doctoral, évaluée par un jury composé de trois professeur.e.s. L'évaluation suit une notation succès-échec.

Le but de cette communication est de permettre à l'étudiant.e d'exposer publiquement un aspect de sa réflexion, tel qu'il se retrouvera dans sa thèse et d'entretenir, par le biais de l'exercice, une communauté de recherche. L'objectif du forum est d'échanger avec les professeur.e.s et les collègues à partir d'un aspect représentatif de la pensée et du travail d'écriture de la doctorante ou du doctorant en cours de rédaction.

Notes préparatoires au forum doctoral

La doctorante ou le doctorant présente une communication de trente minutes (3750 mots) qui est suivie d'une discussion de trente minutes dirigée par la présidente ou le président de séance. Le texte (ou la présentation) devra résumer sommairement les principaux objectifs de la thèse – sa contribution à la connaissance -, avant de se concentrer sur un cas d'étude, choisi et justifié pour la manière dont il exemplifie des enjeux du projet. Les étudiant.e.s

doivent respecter le temps imputé à l'exercice, il est donc fortement recommandé de vérifier et de tester la durée de leur présentation avant le forum.

Deux semaines avant la tenue du forum, la doctorante ou le doctorant fait parvenir aux membres du jury le texte de sa communication (avec les notes et la bibliographie et les annexes nécessaires : plan de la thèse, etc.).

La date du forum est annoncée au début des trimestres d'automne et d'hiver et les noms des membres du jury transmis aux participants trois semaines avant la tenue du forum.

Le forum se tient généralement deux fois par année, le premier vendredi du mois de décembre et le premier vendredi du mois d'avril.

Critères d'évaluation

Le jury pourra commenter l'un ou l'autre des aspects de la présentation de l'étudiant.e, mais l'évaluation sera basée sur la capacité de la candidate ou du candidat à diffuser et à vulgariser ses recherches, ainsi que sur la rigueur de l'analyse proposée. L'exposé devra présenter clairement la question fondamentale, les idées et les conclusions de la candidate ou du candidat. L'étude de cas devra offrir un exemple convaincant du projet et de l'ambition de la thèse.